

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

OPERATEUR.RICE GEOMETRE TOPOGRAPHE **Au sein de la Direction Générale des Services Techniques**

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES **OU AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX**

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Rattaché.e à la Direction des études et des grands projets, sous la responsabilité du directeur, vous aurez pour mission :

MISSIONS

- Réaliser les relevés topographiques sur le terrain à l'aide d'instruments de mesure,
- Effectuer des prises de points en codé,
- Créer et faire évoluer une table de codes,
- Prendre les mesures sur le terrain (angles, distances, superficie, etc.) et relever les différents détails en utilisant des appareils de précision (tachéomètre, scanner, distancemètre et mètre),
- Assurer le calcul de polygones et contrôler la conformité des résultats,
- Formaliser les données collectées et les intégrer sur les supports appropriés,
- Dresser les plans à différentes échelles,
- Concevoir, suivre la charte graphique des documents DAO,
- Effectuer le reporting de son activité,
- Effectuer une veille technologique.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Bac professionnel géomètre topographe, technicien du bâtiment ou travaux publics,
- Expérience professionnelle d'un an minimum sur un poste similaire, mais débutant accepté,
- Maîtrise du tachéomètre Trimble C5 et du scanner laser d'imagerie BLK,
- Maîtrise des outils informatiques et connaissance des logiciels de CAO/DAO, de dessin en 3D, Autocad, Covadis pour le traitement des données, SketchUp et Photoshop,
- Connaissance des normes de construction,
- Notions en architecture et SIG,
- Rigueur et précision dans la collecte et le traitement des données,
- Bonnes capacités d'analyse et de projection,
- Permis B exigé.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 20 janvier 2025 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr